

Réunion du CA du vendredi 6 septembre 2024

Participants :

En présentiel : Noé Goudian (président), Bernard Lips (secrétaire), François Landry (trésorier), Florence Germain, Josiane Brachet ainsi que Jacques Romestan en tant qu'ancien président et trésorier du CSR Aura

En visioconférence : Constance Picque, Nathalie Bauwens, Antoine Bernollin, Anne-Marie Génuite

Soit 10 personnes avec le CA (9 personnes) au complet.

Ordre du jour :

- 1) Les nouvelles de l'été : avancement des projets
- 2) Point financier
- 3) Election des responsables de commission
- 4) Convention avec les candidats Initiateurs et Moniteurs
- 5) Affiliation au CROS
- 6) Congrès régional 2025
- 7) Le site du CSR : mise en ligne des Comptes rendus
- 8) Gestion des listes Aura_speleo et CA_CSR
- 9) Projet FAAL : Creux de la Cavale et équipement de canyons
- 10) Valorisation du bénévolat
- 11) Réunion du CA de janvier 2025
- 12) Réunions et manifestations à venir
- 13) Questions diverses

Accueil des participants à partir de 19 h avec pizzas et début de la réunion à 20 h chez Josiane et Bernard Lips à Villeurbanne.

1- Les nouvelles de l'été : avancement des projets

Trois projets portés par le CSR Aura ont été mis en œuvre cet été.

Ces projets sont subventionnés par la région ou par l'ANS (Agence Nationale du sport). Le CSR doit donc recevoir un compte rendu de chaque actions (document technique) et un compte rendu financier. Le trésorier s'occupe du suivi de ces dossiers.

* Rencontre National du Sport Scolaire (RNSS) (responsable Judicael Arnaud). Le bilan financier et le compte rendu sont en cours.

* Camp inter EDS (responsable Patrice Fialon). Patrice Fialon va faire le compte rendu technique. Le compte financier est en cours. Un compte rendu concernant l'accident (fracture de la rotule d'un participant) a été envoyé aux services administratifs.

* Colonie de vacances (responsable Patrice Fialon). L'action a eu lieu avec 11 jeunes. Patrice Fialon va faire les comptes rendus techniques et financiers.

2- Point financier

François fait le point financier.

Le CSR fonctionne avec trois principales sources de financement :

* La subvention de l'ANS. Cette subvention a été versée et concerne le financement de plusieurs projets : colonie de vacances (2 000 €), camp inter EDSC (4 800 €), formation des cadres (2 000 €), équipement des sites (1 100 €) et RNSS (2000 €). Il manque le document officiel d'attribution. Jacques participera à une réunion du COPIL de l'ANS mardi prochain.

* la subvention de la région fait état de deux lignes : fonctionnement (10 000 € pour 12 000 € demandée) et Investissement (1 000 € pour 2 000 € demandée). Les subventions sont en baisse depuis quelques années (14 000 € en 2022, 12 000 € en 2023 et 11 000 € cette année 2024). Rappelons que la subvention 2023 sera versée au 2^{ème} semestre 2024 et donc celle de 2024 au 2^{ème} semestre 2025.

* Reversement de 10 % des cotisations FFS. La fédération procède au reversement environ une fois par trimestre. 4 lignes de recettes correspondantes à ces reversements apparaissent actuellement sur les comptes 2024 :

- 88,25 € (cotisations 2023 du 1^{er} juillet au 30 décembre 2023),

- 5 088,20 € (cotisations 2024 du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023),
- 2 774,10 € (cotisations 2024 du 1^{er} janvier au 31 mars 2024) et
- 3 11,60 € (cotisations 2024 du 1^{er} avril au 30 juin 2024).

Pour le moment dépenses et recettes sont globalement en accord, le réalisé s'annonce probablement bénéficiaire. Si cette tendance se confirme, il sera peut-être possible de financer de nouvelles actions d'ici la fin de l'année. Actuellement notre trésorerie au plus bas de l'année correspond à environ 6 mois de fonctionnement.

Sur proposition du bureau le CA statuera sur le budget par actions de la subvention octroyée par la Région.

3- Election des responsables de commission

Plusieurs candidatures ont été reçues. Mais la limite de candidature a été fixée au 15 septembre lors de l'appel à candidature.

Le CA propose de traiter lors de cette réunion les candidatures reçues quitte à remettre le point à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion du CA s'il y a d'autres candidats pour un poste déjà attribué.

Commission communication : Constance Picque avec participation d'Antoine Bernollin

Commission enseignement : Emmanuel Cazot et un volontaire pour une commission canyon / enseignement canyon : Stéphane Gaget

Commission environnement : Jacques Romestan avec une participation d'Anne-Marie Génuite

Commission jeune : pas de candidats

Commission scientifique : Josiane Lips

Personne ne demandant de vote à bulletin secret, il est procédé à un vote global sur la liste complète.

Les candidats sont acceptés à l'unanimité du CA

Il faudra trouver un candidat pour la commission jeune.

La région doit également travailler avec les correspondants régionaux des commission nationales. Liste actuelle de ces correspondants :

Correspondant canyon : José Moreira

Correspondant Codoc : Jean-Philippe Grandcolas

Correspondant EFS : Emmanuel Cazot

Correspondant EFPS : Arnaud Billoud

Correspondant secours : Clément Sage

Le mandat de ces correspondants se terminera après l'élection des nouveaux présidents de commission au niveau national mi-septembre. Il faudra donc faire un appel à candidature pour un nouveau mandat de 4 ans.

Signalons que Clément Sage a envoyé un mail précisant qu'il pense s'investir avec plus d'assiduité dans sa mission de correspondant secours.

4- Convention avec les candidats Initiateurs et Moniteurs

* Le CSR a reçu 4 demandes d'aide pour des stages d'initiateur. La région rembourse 100 € à chaque personne, licenciée dans la région, qui a suivi le stage et ce, quel que soit le résultat. Il n'y a pas de convention signée. Dans l'avenir il faudra revoir le formulaire de demande de la subvention pour y faire apparaître les autres aides (CDS, club).

* Deux demande d'aide pour un stage moniteur ont été reçue tardivement après le stage. Le CA décide à l'unanimité d'accepter leur demande.

Une demande pour un stage moniteur de plongée a été reçue. Noé enverra la convention à signer en mettant Emmanuel Cazot en copie.

Il faudrait revoir le formulaire de demande des subventions pour y ajouter l'avis du CDS et du club d'origine du stagiaire. Il faudra également prévenir les CDS et les clubs des modalités de ces demandes de subventions.

5- Affiliation au CROS

Depuis plusieurs années, le CSR Aura a payé son affiliation au CROS (400 €). Dans le temps le CROS cogérait les demandes de subvention de l'ANS. Ce n'est plus le cas actuellement et le CSR n'utilise plus aucun service proposé par le CROS.

Le CA décide de ne pas renouveler sa cotisation.

6- Congrès régional 2025

Il n'y a, à ce jour, aucune candidature pour l'organisation d'un congrès régional en 2025

Le Rhône est candidat pour un congrès en 2026 et il faudra, dans les mois à venir, redéfinir le tour de rôle pour les années à venir.

Sauf candidature de dernière minute improbable, il faudra donc organiser une « AG sèche » sans congrès en 2025. Un appel à candidature pour l'organisation de cette AG 2025, entre mi-mars et mi-avril, sera lancée. En dernier recours cette AG pourra se dérouler éventuellement au siège de la FFS. Il faut prévoir la présence d'une quarantaine de personnes.

7- Le site du CSR : mise en ligne des Comptes rendus

Le site du CSR a besoin d'une remise à jour importante. Il faudra également le modifier pour permettre d'y placer les comptes rendus des réunions d'AG et de CA pour en assurer la diffusion et la pérennité.

Dans un premier temps il faudra décider si le site du CSR migre vers le site fédéral (hébergement gratuit mais le site fédéral semble avoir beaucoup de mal à être opérationnel) ou si nous gardons l'hébergement actuel géré par la société de Thomas Gabotiau (200 € par an).

Le bureau proposera une réunion à la commission communication pour faire le point sur ce dossier

A signaler que le compte rendu de l'AG 2024 n'a pas été diffusé dans sa version définitive. Noé le diffusera sur la liste « aura_speleo » dès que cette liste sera de nouveau opérationnelle (voir point suivant).

8- Gestion des listes Aura_speleo et CA_CSR

Les listes « Aura_speleo » et « CA_CSR » sont toujours gérées par Yanick Decker, en qualité d'ancien membre du CSR. Pour simplifier la gestion de ces listes, le CA actuel souhaite reprendre la gestion de ces listes, actuellement ces listes ne sont plus à jour. Une première prise de contact avec Yannick a été faite en Août et a permis de récupérer la gestion de la liste « bureau_csr », mais pas des listes « Aura_speleo » et « CA_CSR ». Noé et Bernard ont renvoyé une demande à Yannick, sans identifier la source du problème.

NOTE : Le 12 Septembre, le problème a été identifié et résolu avec Yannick, il s'agissait d'une confusion entre adresses @gmail qui permet d'administrer la liste, et adresse de réception des mail.

9- Projet FAAL : Creux de la Cavale et équipement de canyons

* Le CDSC73 a pour projet de sécuriser l'entrée du creux de la Cavale (travail prévu le samedi 28 et le dimanche 29 septembre). Le CDSC73 fait une demande FAAL. Une demande FAAL d'un CDS doit obtenir un avis favorable de la région. Le CSR donne un avis favorable à cette demande FAAL.

Parallèlement, une demande de 1000 € a été faite à la région mais sans nouvelle à ce jour.

Le CDSC73 peut également faire une demande de financement au niveau du CSR. La réponse à cette demande sera faite lors de la réunion du CA du CSR de décembre, en fonction du niveau des finances du CSR.

* Le CDS de l'Indre demande au CSR de donner un avis favorable à une demande FAAL pour le rééquipement de 3 canyons dans le Cantal. Du fait de l'absence de CDS dans le Cantal, c'est au CSR de donner un avis. L'avis favorable du CSR Aura leur a été envoyé et nous allons leur proposer de nous adresser une demande pour l'année prochaine s'ils continuent avec d'autres canyons.

10- Valorisation du bénévolat

Les membres du bureau, du CA et du Copil régional ANS PSF ainsi que les responsables de commission doivent remplir un relevé du temps passé pour remplir leur mission pour permettre au CSR de valoriser le bénévolat.

François gère ce dossier en tant que trésorier. De fait il gèrera directement le temps consacré aux réunions de bureau et de CA et demande qu'on lui envoie, au fur et à mesure, le temps consacré aux missions spécifiques.

11- Réunion du CA de janvier 2025

La réunion du CA élargi de janvier 2025 se déroulera sur un week-end complet en Ardèche avec invitation des présidents de CDS et des responsables de commission. La réunion du CA aura lieu le samedi à partir de 10 h (avec possibilité de venir dès vendredi soir). Le dimanche sera consacré à des visites et activités conviviales. Ce week-end sera organisé par le CDS de l'Ardèche. Il faut compter sur environ 25 personnes.

12- Réunions et manifestations à venir

- Vendredi 13 au dimanche 15 septembre 2024 : Congrès Causseard
- Samedi 5 et dimanche 6 octobre 2024 : JNSC
- Lundi 2 décembre 2024 : Réunion du CA du CSR en visio
- Samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025 : Réunion du CA élargi du CSR janvier
- Samedi ?? janvier : Réunion des Grandes régions : région Sud - Est
- Samedi 7 au lundi 9 juin 2025 : Congrès et AG FFS aux Eyzies en Dordogne

13- Questions diverses

* Jacques Romestan signale qu'il faudra modifier l'accès au compte ASSO permettant de faire les demandes de subvention à la région. Le code d'accès est relié à une adresse mail personnelle. Pour le moment c'est Jacques qui a cet accès. En tant qu'ancien trésorier, il fera le bilan des subventions des 2024. François prendra le relai à partir de janvier et devra avoir, à ce moment, l'accès au compte ASSO.

* Philippe Cabrejas a donné à Bernard les codes d'accès à la boîte mail du CSR. Cette adresse mail est utilisée par diverses administrations pour envoyer des messages aux comités régionaux. Philippe s'occupait de récupérer et de transférer au bureau les quelques messages qui nous intéressaient. Bernard transmettra ces codes à Noé et à François, ce qui permettra aux trois membres du bureau d'avoir accès aux messages.

* Convention pour l'accès à la réserve naturelle des hauts plateaux de chartreuse (Aub-du-Seuil). Dominique Lasserre suggère de discuter d'une convention d'accès avec le propriétaire. Nathalie indique que propriétaire a donné un accord oral pour permettre le passage aux spéléos. Elle continue à se renseigner sur le dossier qui sera remis à l'ordre du jour lors de la réunion de décembre. Le dossier est également à suivre avec Dominique Lasserre.

* Le mandat des membres du COPIL ANS/PSF (Comité de Pilotage régional de l'Agence National du Sport / Projets Sportifs Fédéraux) prend fin en septembre. Il faudra lancer un appel à candidature pour élire un nouveau COPIL.

Jacques évoque deux projets d'équipements portés par les CDS en cours et en attente d'une réponse du CA :

- TQS par le CDS 38
- Scialet de Bournette par le CDS 26

François Landry souhaite mener une étude sur les équipements en fixe réalisés et gérés par les départements.

La réunion se termine vers 23 h.

14- Addenda : élection secrétaire adjoint(e)

Constance Picque a annoncé par mail sa candidature au poste de Secrétaire-adjointe mais son mail n'a été lue et partagée qu'après la réunion. Tous les membres du CA approuvent par mail la candidature de Constance. Elle est donc élue à l'unanimité au poste de Secrétaire-adjointe.